

# LE mag

L'actualité de Charlieu-Belmont Communauté

Juin 2017



p. 5 à 9  
Dossier

*À la rencontre de  
votre Communauté  
de communes*



Charlieu-Belmont  
COMMUNAUTÉ



## Edito René Valorge

Président de  
Charlieu-Belmont  
Communauté

Les objectifs exigeants que nous nous étions assignés en début de mandat ont conforté notre existence et notre reconnaissance institutionnelle. Mieux encore, ils nous permettent, en dépit des baisses de dotations et la perte d'un fonds de péréquation intercommunal, d'améliorer notre capacité nette d'autofinancement et donc de porter des projets structurants en maintenant la proximité et la qualité de service, sans augmenter la fiscalité. Cette dernière se situe au niveau le plus bas comparativement aux autres intercommunalités du département tant pour les ménages que pour les activités économiques.

Si les élus sont bien déterminés à maintenir ce cap, qui passe notamment par la recherche d'économies de moyens par la mutualisation, condition essentielle à la coexistence maintenue et solidaire des communes et de la communauté, ce sont bien les agents "qui mettent en musique" cette politique.

C'est pourquoi, nous avons souhaité dans ce Mag, mettre en avant à travers les différentes compétences exercées ou les projets en cours, le travail de nos agents qu'ils soient titulaires, contractuels ou en atelier d'insertion. Contrairement à de grosses collectivités ou administrations dont les organigrammes très pyramidaux, "à la soviétique", sont sources de lenteurs et d'immobilisme, nous avons souhaité une organisation très souple, à l'horizontale, non figée mais évolutive en fonction des surcharges de travail, des projets... Cela suppose de la transversalité entre les services, et stimule et renouvelle la motivation et permet de la réactivité et de l'efficacité. Cela suppose aussi une confiance et un lien permanent avec les élus. C'est ainsi que chacun trouve son épanouissement personnel et peut apporter sa contribution au projet collectif au service de la population du territoire.

## Sommaire

p. 3

**Economie**

p. 4

**Mutualisation**

p. 5-6-7-8-9

**Dossier : Communauté de communes**

p. 10

**Déchets**

p. 11

**Enfance-Jeunesse**

**Tourisme**

p. 12

**Rendez-vous culturels !**

## Vers un Plan Climat Air Energie Territorial (P.C.A.E.T.)

### Qu'est-ce qu'un PCAET ?

Le Plan Climat Air Energie Territorial est un outil de programmation opérationnelle de la transition énergétique qui a pour but d'atténuer le changement climatique, d'améliorer la qualité de l'air, de maîtriser la consommation d'énergie et de développer les énergies renouvelables sur un territoire donné.

La loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 dispose que le pilotage de ce dispositif revient aux intercommunalités de plus de 20 000 habitants, avec pour objectif de définir ce plan avant le 31 décembre 2018. Passé cette date, il entrera en phase opérationnelle pour les 6 années à suivre. Il faut ici rappeler les objectifs nationaux dans lesquels doivent s'inscrire les PCAET, à l'horizon 2030 :

- Réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990 ;
- Réduction de 20% de la consommation énergétique finale par rapport à 2012 ;
- 32% d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie.

L'enjeu pour notre territoire est bien d'impliquer l'ensemble des acteurs locaux (les collectivités et administrations, les entreprises, les particuliers, les associations...) autour de ces thématiques à aborder. Charlieu-Belmont Communauté s'est organisée pour déterminer une méthode travail et un calendrier.

### Comment va s'élaborer le PCAET ?

Un groupe de travail, conduit par M. Marc LAPALLUS, Vice-Président en charge de l'aménagement et de l'habitat, et composé d'élus locaux et d'agents conduit le projet. Il est accompagné par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du département de la Loire - ALEC42 (missionnée par l'intermédiaire du Syndicat Intercommunal des Énergies de la Loire) pour assurer le volet technique de la démarche. En fin d'année 2016, le Conseil Communautaire a validé les principes de mobilisation des acteurs, de l'information à la concertation en passant par la consultation. Le 1<sup>er</sup> semestre 2017 a été consacré à l'élaboration du diagnostic territorial. D'ailleurs, le 14 février dernier une 1<sup>ère</sup> rencontre ouverte aux institutions, entre-

prises et citoyens, à laquelle 28 acteurs ont participé, a permis un échange nourri à partir de quelques données exposées (tels que la composition du mix énergétique sur nos 25 communes ou encore le niveau de pollution de l'air...). Des pistes de réflexion ont ainsi été suggérées comme l'exploration des potentialités du territoire (réseau hydraulique, le rôle de la forêt, le développement de l'emploi local...).

Plusieurs mois seront ensuite consacrés à la définition de la stratégie territoriale. Cette phase très importante sera l'occasion d'une concertation élargie : toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Ainsi, différents groupes de travail seront amenés à affiner les axes du programme d'actions avec à la fois une approche sectorielle (résidentiel, tertiaire, industriel, agriculture, transports) et une approche par enjeu (l'énergie avec la réduction des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables ; les émissions de gaz à effet de serre par leur réduction et le stockage carbone ; la qualité de l'air ; l'adaptation au changement climatique).

### Quelques données :

En 2013, le territoire de Charlieu-Belmont Communauté a consommé près de 440 GWh d'énergie et a émis 168.8 kteq CO<sub>2</sub>. Ainsi, la facture énergétique du territoire s'élève à près de 45 000 000 €.

Les consommations d'énergie du territoire sont dominées par les énergies fossiles (64 %), et en particulier par les produits pétroliers à hauteur de 48 %, suivi par le gaz naturel (16 %).

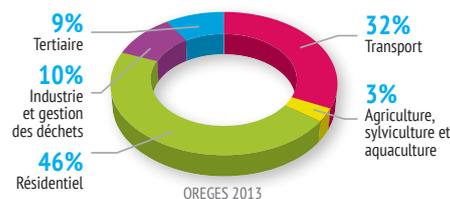
Les énergies renouvelables thermiques (ENRt) représentent une part non négligeable du mix énergétique avec 13 % de l'énergie totale.

Cette part importante des énergies fossiles a une incidence quant au contenu carbone de l'énergie consommée et quant à la vulnérabilité du territoire face aux évolutions du prix de ces énergies.

Répartition des consommations d'énergie par source d'énergie pour Charlieu-Belmont



Répartition sectorielle des consommations énergétiques



Lexique :

**CMS** = Combustibles Minéraux Solides (charbon...)

**GWh** = Giga watt heure (1GWh = 1 000 000 kWh)

**kteq CO<sub>2</sub>** = kilo tonne équivalent CO<sub>2</sub> pour mesurer les émissions de gaz à effet de serre

**ENRt** : énergies renouvelables thermiques

### Contact pour information :

Françoise BOUCHAT-BEHARELLE

Tél. : 04 77 69 35 59

@ : francoise.bouchat-beharelle@charlieubelmont.com



## Rencontre avec Philippe Delfosse

Directeur industriel et logistique  
Fremaux - Delorme  
Sevelinges

Le 9 janvier dernier, la marque française de linge de maison de luxe Yves Delorme, qui appartient à la société familiale Fremaux Delorme, a officiellement inauguré son nouvel atelier de tissage à Sevelinges. Transférée de Belmont-de-la-Loire fin août 2016 dans 3200 m<sup>2</sup> de locaux mitoyens de ceux de TAT (Teinturerie et Apprêts de la Trambouze), cette unité flambant neuve permet d'améliorer la qualité de la production et son coût, afin de répondre aux exigences écologiques, tout en maintenant l'excellence d'une fabrication française compétitive. Rencontre avec Philippe Delfosse, le directeur industriel et logistique.

### Quelle est l'histoire du groupe textile français Fremaux Delorme ?

Il s'agit de l'histoire de deux familles. Spécialisée dans le linge de lit, la société Fremaux a été créée en 1845 dans le Nord de la France par Ernestine Fremaux. La société Delorme, spécialiste de la confection de linge éponge, est née en 1928 à Roanne, créée par Albert Delorme puis dirigée par Yves Delorme en 1964. A la fin des années 1980, l'actuel PDG du groupe Dominique Fremaux a eu la vision très éclairée d'intégrer l'éponge dans l'art de vivre à la française et créer l'univers de la maison. En 1989, il rachète la société Delorme et développe la distribution de la marque Yves Delorme comme étant une marque de luxe. Aujourd'hui, le groupe, dirigé par Amaury Fremaux, sixième génération à la tête de l'entreprise, possède 800 boutiques dans le monde et commercialise la marque Yves Delorme dans 450 points de vente dans une cinquantaine de pays. Entré en 2001 au Comité Colbert, le club des entreprises du luxe, il emploie un millier de collaborateurs dans le monde et compte deux sites de production, à Sevelinges et à Haubourdin dans la région lilloise, un bureau parisien et des filiales en Chine, aux USA, au Japon et en Grande-Bretagne. Nous concevons et distribuons du linge de maison sous les marques Yves Delorme et Olivier Desforges, et vendons également des accessoires textiles ainsi que de la lingerie de nuit avec nos propres marques Iosis et Laurence Tavernier. Par ailleurs, nous distribuons sous licence du linge de maison Calvin Klein, Ralph Lauren, Hugo Boss et Kenzo.

### Que produit-on exactement sur le site de Sevelinges ?

Le site de Sevelinges regroupe 25 salariés, avec sur place un studio de création en tissage, treize métiers à tisser, une ligne de confection automatisée et un atelier de confection des peignoirs. On fait à Sevelinges ce que l'on faisait à Belmont, à savoir la fabrication de tout le linge éponge jacquard du groupe, ainsi que le linge d'office. 400 000 pièces sont produites en moyenne par an. Ici on concentre sur un seul outil de fabrication jacquard une niche du marché mondial, et en investissant près de 2 millions d'euros, notre volonté a été de moderniser cet outil de façon à pérenniser notre savoir-faire du tissage haut de gamme. Cela va même au-delà puisque nous avons aussi la capacité ici de faire la conception des films de broderie et des patrons de peignoirs grâce au système Lectra (produit français).

### Pourquoi avoir choisi de déménager à Sevelinges ?

La volonté du groupe a toujours été de maintenir en France des ateliers de savoir-faire, mais pour cela encore faut-il que la production soit rentable. En analysant nos coûts, nous nous sommes rendus compte que l'atelier de tissage de Belmont-de-la-Loire, créé dans les années 1950, n'était plus adapté. Nous avons besoin de disposer de locaux plus conformes à notre politique de production et l'opportunité s'est présentée avec un tènement à aménager, sur le site de notre partenaire historique TAT, qui fournit 100% de notre teinture fils, et lave ou teint nos produits finis. Cette nouvelle implantation a donc créé une grande interaction avec TAT. Nous sommes en ouverture totale, ce qui nous a permis de réduire nos coûts, notamment de transport, d'éliminer les cartons, de gagner en temps et en réactivité, mais aussi en efficacité de communication. Aujourd'hui nous sommes sur des flux tendus, du service client optimisé et optimal, et ce nouvel aménagement nous permet de satisfaire pleinement les demandes.

### Contacts :

Fremaux-Delorme,  
121 chemin de la Teinturerie, 42 460 Sevelinges  
Tél. : 04 74 05 54 12  
Site Internet : [www.yvesdelormeparis.com](http://www.yvesdelormeparis.com)

### Des investissements matériels ont-ils été réalisés ?

Oui, pour moderniser notre outil de travail avec l'acquisition d'un métier à tisser dernière génération et la révision de toutes nos mécaniques jacquard françaises. Nous avons mis l'ensemble du parc machine en réseau et avons fait venir la fibre optique pour rester connecté à l'ensemble du groupe Fremaux Delorme. Nous avons aussi travaillé sur l'ergonomie des postes de travail et investi dans des équipements facilitant le travail du personnel et favorisant son autonomie et sa polyvalence. La plupart de nos investissements se sont faits localement, par exemple avec la société MIE de Pont Trambouze pour un automate de confection ou Moos d'Amplepuis pour la climatisation. Il y a eu à travers ce projet une vraie dynamique globale du tissu local, et les retours de nos fournisseurs locaux sont incroyablement positifs.

### Quels sont désormais les objectifs pour ce site de Sevelinges ?

De stabiliser tous ces investissements et l'organisation qui y a été mise en place, de rendre ce site rentable et de garder cette disponibilité à notre clientèle. Nous avons aussi en parallèle un plan de formation. Deux personnes ont été embauchées et nous avons en prévision, avec le pôle Createch à Roanne, le recrutement de trois jeunes en alternance cette année, avec des perspectives d'embauche derrière. Nous invitons aussi les personnes qui aiment le travail "bien fait", qui sont motivées et disponibles au service client, à se présenter. Nos valeurs sont la passion du produit et la recherche créative, ainsi que l'engagement des équipes et l'esprit familial.



Tous concernés,  
ensemble créons le lien !



En octobre 2015, Charlieu-Belmont Communauté a voté son schéma de mutualisation. L'intercommunalité a souhaité faire de cette obligation une opportunité au service de tout son territoire. Rencontre avec Pascal Dubuis, vice-président en charge des ressources humaines et de la mutualisation, qui revient sur les principales étapes du projet et sur les premières actions mises en place.

**La démarche mise en place par Charlieu-Belmont Communauté a été saluée publiquement à plusieurs reprises? Pouvez-vous revenir rapidement sur les points singularisant le travail de l'intercommunalité ?**

*En premier lieu, il y a le fait d'être parti du terrain en allant à l'écoute des élus et agents de chaque commune pour s'imprégner de toutes les composantes qui font la singularité de notre territoire. Avec Camille Pourroy, Directrice de la collectivité, nous nous sommes rendus dans chacune des 25 communes pour échanger sur le sujet de la mutualisation avec les Maires, accompagnés la plupart du temps par leurs adjoints, des conseillers municipaux et des personnels communaux administratifs et/ou techniques. Ces échanges ont permis de recenser les attentes et les éventuelles craintes liées à la mutualisation des moyens ainsi que les problématiques liées au contexte propre à chaque commune. Il y a aussi eu la volonté de constituer une commission "Mutualisation" composée de Maires volontaires et n'appartenant pas au bureau intercommunal (formé par les vice-présidents) pour garantir une forme de pluralité et une bonne représentativité d'un maximum de communes. On peut aussi évoquer la création de groupes d'agents qui, sur la base du volontariat, apportent leur expertise à la démarche de manière complémentaire au travail des élus. A partir de la masse de données issues de ces différentes rencontres, la commission "Mutualisation" a travaillé à l'élaboration du schéma de mutualisation qui a été soumis à chaque étape à l'avis de l'assemblée des Maires. Ce schéma de mutualisation a ensuite été validé par le conseil communautaire puis par l'ensemble des vingt-cinq conseils municipaux avant d'être transmis aux services de l'Etat. On peut souligner que les Préfets et Sous-Préfets successifs*

Le broyeur de végétaux mutualisé



## Rencontre avec Pascal Dubuis

Vice-président en charge des Ressources Humaines et de la Mutualisation



*ont considéré que Charlieu-Belmont Communauté, par l'exemplarité du travail amorcé, devait être observée comme un "laboratoire" et avoir du temps pour mettre en œuvre les orientations validées à travers son schéma de mutualisation. Cela a, semble-t-il, été une des raisons principales qui ont conduit les représentants de l'Etat à conforter Charlieu-Belmont Communauté dans son périmètre actuel.*

**De premières actions concrètes ont été conduites. Pouvez-vous nous en parler ?**

*Dans le domaine des ressources humaines tout d'abord, avec une mutualisation de personnel lors*

*thèques communales. Il a permis de bénéficier d'aides substantielles et de négocier des tarifs intéressants qui ont été là encore sources d'économies pour notre territoire.*

*On peut également citer l'acquisition de matériel mutualisé à l'échelon du territoire, la mise en place d'un observatoire fiscal et financier. Il serait fastidieux de développer toutes les actions mises en place et notamment celles, très nombreuses qui existent et se développent entre les communes.*

La formation des bénévoles des bibliothèques municipales au nouveau logiciel informatique



*de la création du service commun intercommunal d'instruction des autorisations d'urbanisme que nous avons été contraints d'instaurer suite au désengagement de l'Etat. Au lieu de procéder à de nouveaux recrutements, nous avons cherché à valoriser des compétences et des temps de travail d'agents déjà en fonction sur notre territoire. Des solutions ont ainsi été trouvées avec un agent de la ville de Charlieu et un agent de la communauté de communes. Ces agents ont ensuite été formés et un service opérationnel a été mis en place en temps et en heure sans coût nouveau pour le territoire. Une action similaire a été conduite au niveau de la déchèterie où un agent communal intervient sur une partie de son temps de travail au niveau du service déchets de la communauté de communes.*

*Dans le domaine des marchés publics ensuite, où des groupements de commande ont permis des économies par effet de massification. Cela a été le cas par exemple d'une commande commune lancée pour le contrôle des équipements sportifs qui a permis à chaque commune d'être conforme avec la réglementation à un coût bien inférieur à ce qu'il aurait été si chaque collectivité avait consulté indépendamment les fournisseurs. Un groupement de commande a aussi été passé pour l'informatisation des biblio-*

**Comment va désormais se poursuivre ce travail sur la mutualisation ?**

*Même si un gros travail a été fait et si des orientations fortes ont été données, nous n'en sommes qu'au début de l'expérience. La réussite d'un projet de territoire ambitieux et exemplaire passe par la forte implication de chacun des acteurs de la vie locale. Il nous faut donc mettre en place de nouvelles actions, mieux informer et pour mieux impliquer les 301 agents et les 372 élus que compte notre territoire. Il nous reste des marges d'améliorations importantes qui permettront de consolider nos communes et notre communauté dans ce qu'elles ont d'essentiel pour la population. La dématérialisation des documents va nous ouvrir de nouvelles opportunités organisationnelles. Un observatoire des ressources humaines à l'échelon du territoire va être créé. Un travail est en cours sur le transfert obligatoire à la communauté de communes des compétences relatives à la gestion de l'eau potable et de l'assainissement. Comme vous le voyez, notre territoire est en mouvement pour continuer à offrir des services à la population tout en s'adaptant de la manière maîtrisée et pragmatique à un environnement en pleine mutation.*

# À la rencontre de votre Communauté de communes

## Des agents au service du territoire

Le conseil communautaire de Charlieu-Belmont Communauté est composé de 37 élus issus de chacune des 25 communes membres. Il est l'organe décisionnel de la collectivité pour l'ensemble des projets qui y sont débattus. Pour leur mise en œuvre, les élus sont secondés par des agents aux compétences variées tout comme le sont celles que la collectivité doit gérer. Le dossier consacré dans ce numéro donne la parole aux agents afin de vous présenter votre communauté de communes et les actions engagées par les élus de votre territoire.

## Transversalité et opérationnalité

## l'administration générale et les services techniques au cœur du fonctionnement de la collectivité !



Camille Pourroy, directrice générale des services

Charlieu-Belmont Communauté fonctionne actuellement avec 63 agents répartis dans les différents domaines de compétences exercés par la collectivité. Cette dernière étant déclarée "atelier chantier insertion", 12 de ces postes sont en contrat d'insertion à durée déterminée. Ces contrats peuvent durer au maximum 2 ans et les agents sont accompagnés individuellement pour une sortie positive de la collectivité. Camille Pourroy est la directrice générale des services. Son rôle est de piloter l'organisation territoriale en cohérence avec les orientations définies par les élus, et de coordonner l'ensemble des services pour la mise en œuvre des projets. Elle est assistée de Pascale Caire-Henry, directrice adjointe en charge du développement du territoire (voir plus loin) et de Dominique Drut, directeur adjoint en charge des ressources humaines, du suivi du patrimoine (bâtiments et matériels communautaires) et des marchés publics.

L'accueil et le secrétariat sont assurés par Lorène Aufrère et Camille Granger, sous la supervision de Catherine Fiore. "L'une des priorités du secrétariat est

L'équipe administrative et technique (en partie)

de répondre de façon fiable et rapide à l'usager, et ceci quelle que soit la forme de sollicitation, notamment celle de la voie numérique puisque nous constatons une forte augmentation de l'utilisation du mail et du formulaire de contact sur le site Internet" explique Camille Pourroy. Le service "comptabilité et budget" est assuré par Séverine Ballandras et Sylvie Legendre. Participant à l'élaboration des budgets et assurant le suivi de l'exécution budgétaire, l'établissement des paies et la gestion de l'ensemble des opérations comptables, ces deux agents travaillent depuis le 1<sup>er</sup> avril dernier de façon complètement dématérialisée, de la réception de la facture jusqu'au transfert à la Trésorerie. "Nous n'utilisons plus aucun support papier, ce qui permet à la collectivité d'économiser, de simplifier la gestion et donc d'être plus efficace" précise la directrice générale des services.

Supervisés par Pierre Lafay, les services techniques se composent de deux agents techniques Ludovic Giraud

et un agent en cours de recrutement en interne et de deux agents d'entretien Geneviève Bellimaz et Brigitte Coquet. Très sollicités, ces agents doivent faire preuve d'une grande réactivité pour effectuer leurs missions qui consistent en l'entretien et aux réparations des différents bâtiments de Charlieu, Belmont-de-la-Loire, Pouilly-sous-Charlieu et Ecoche, des matériels et de la flotte des véhicules, et au suivi de divers chantiers.

### Contacts et renseignements :

9 place de la Bouverie, BP 63, 42 190 Charlieu

Tél. : 04 77 69 03 06

Email : [contact@charlieubelmont.com](mailto:contact@charlieubelmont.com)

Site Internet : [www.charlieubelmont.com](http://www.charlieubelmont.com)

Les bureaux de Charlieu-Belmont Communauté sont ouverts au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30, le vendredi de 8h30 à 12h.



## Des actions fortes au profit du développement du territoire et des services à la population !



Candice Friedenber et Pascale Caire-Henry

Compétente en matière de développement économique, Charlieu-Belmont Communauté s'attache à concevoir, aménager et commercialiser les sept zones d'activité sur son territoire (Belmont-de-la-Loire, Briennon, Charlieu, Cuinzier, Pouilly-sous-Charlieu, St Denis-de-Cabanne et St Nizier-sous-Charlieu). L'objectif est de dynamiser le développement socio-économique du territoire en créant des zones d'emploi attractives. En charge de ce service, Candice Friedenber a pour rôle de maintenir, consolider et développer le tissu économique local, d'accompagner et soutenir les acteurs économiques dans leurs démarches et projets d'implantation, de reprise, de transmission et de développement. Elle contribue aussi au dynamisme des artisans, commerçants et industriels du territoire en initiant des animations collectives favorisant les rencontres et les échanges. Présente sur le terrain, Candice Friedenber va régulièrement à la rencontre des acteurs économiques afin de maintenir un lien solide et constructif avec la collectivité et ainsi avoir une bonne connaissance des projets existants sur le territoire. Pour mener à bien l'ensemble de ces missions, elle s'appuie sur un travail en réseau avec différents partenaires tels que la chambre de commerce et d'industrie, la chambre des métiers et de l'artisanat, Pôle Emploi et la Mission locale du Roannais. "Je suis là pour faciliter le quotidien de chaque acteur économique et répondre à leurs besoins en me positionnant comme leur interlocutrice privilégiée" résume Candice Friedenber.

### Contact :

Tél. : 04 77 69 36 13 / 06 81 03 78 44

Email : [candice.friedenber@charlieubelmont.com](mailto:candice.friedenber@charlieubelmont.com)

Dans le cadre de sa compétence "tourisme", la collectivité effectue deux principales missions. Ces dernières sont confiées à Pascale Caire-Henry, directrice adjointe de la collectivité.

La première fait suite à la création, par la collectivité, de l'office de tourisme. Etabli sous forme d'EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial), et dirigé par un directeur, un travail de concertation est conduit avec l'office de tourisme qui assure l'accueil et l'information des visiteurs, la promotion et la commercialisation du territoire, ainsi que la mise en réseau des acteurs touristiques. La collectivité lui a aussi confié la gestion de certains sites comme le MuséoParc du Marinier ou l'exposition du Trésor de l'abbaye de La Bénisson-Dieu.

La seconde mission est de participer à l'élaboration et à la mise en place de projets touristiques visant à renforcer l'attractivité du territoire. Ces dernières années, plusieurs projets ont été portés par la collectivité tels que l'aménagement du Trésor de l'abbaye de La Bénisson-Dieu ou la reprise de la scénographie du Grand Couvert de St Hilaire-sous-Charlieu. D'autres projets phares pour le développement touristique du territoire sont en cours, dont la création d'une voie verte par l'ancienne voie ferrée qui reliera la commune de Charlieu à la voie verte aménagée par le Département de la Loire entre St Pierre-la-Noaille et Roanne. "Nous travaillons actuellement avec le maître d'œuvre sur la définition des différentes séquences du parcours et sur la sécurisation des traversées avec la voirie départementale, l'objectif étant une ouverture de la voie verte pour l'été 2018" précise Pascale Caire-Henry. L'harmonisation de l'ensemble des chemins de randonnée du territoire, accompagnée de l'édition d'un nouveau topoguide, est un autre projet qui devrait débuter dès cette fin d'année avec la mise en ligne de 5 rando-fiches. La valorisation du

chemin de St Jacques de Compostelle, qui prévoit l'implantation d'aménagements de sécurisation et de confort (aires d'accueil avec tables et panneaux informatifs) ou encore la requalification du MuséoParc du Marinier à Briennon, autour d'un nouveau mini-golf thématique, sont deux autres projets qui devraient voir le jour au cours de l'année 2018.

Dans un souci de maintenir et de rassembler pour ses administrés des services de proximité sur le territoire, Charlieu-Belmont Communauté a créé en janvier 2016 une maison des services, située 9 Bd Leclerc à Charlieu. En restant plus que jamais vigilante et réactive face aux possibles mouvements de désertification des services publics des zones rurales, la collectivité a à cœur de défendre les intérêts des usagers et de répondre au mieux à leurs besoins et à leurs attentes.

Le domaine de la santé est aussi l'une des préoccupations majeures de Charlieu-Belmont Communauté. Afin d'apporter des solutions à la problématique de la désertification médicale sur le territoire, la collectivité porte actuellement un projet de création d'une maison médicale dans l'ancien logement de fonction du directeur de l'hôpital de Charlieu. Le bâtiment, qui hébergera sept cabinets médicaux, offrira des conditions d'accueil et de travail optimales. "Avec cet investissement, l'idée est de non seulement de permettre aux professionnels du cabinet médical du Sornin d'accroître leur amplitude de travail mais aussi d'attirer de nouveaux praticiens" confie Pascale Caire-Henry, en charge du dossier. L'ouverture de cette maison médicale est prévue pour le premier semestre 2018. En parallèle, la collectivité soutient le projet porté par l'association Pléiades qui consisterait à aménager un centre de santé à Belmont-de-la-Loire et qui viserait à accueillir un à deux médecins salariés.

## L'Espace Cyber pour rester connecté !



Amandine Cartet et Christophe Bonnet

Reconnu "pôle de ressources numériques local" par le Département de la Loire, et bénéficiaire du label "NetPublic", l'Espace Cyber est installé depuis janvier 2016 dans ses nouveaux locaux de la maison des services à Charlieu. Supervisé par Françoise Bouchat-Beharelle et animé par Amandine Cartet et Christophe Bonnet, il met à disposition des ressources humaines et matérielles ainsi que des outils et des services, centrés autour du numérique. "Nous sommes là pour faciliter et accompagner le public dans leurs pratiques liées aux technologies, avec pour objectif final de permettre la réduction de la fracture numérique" résumant les deux animateurs. Afin de répondre aux attentes et aux besoins des administrés, l'Espace Cyber propose ainsi divers ateliers (thématiques, professionnels), de l'accès libre (matériel, connexion) et des animations à destination de tous les publics. Ce service favorise et

soutient également le télétravail et l'espace de travail partagé, et répond régulièrement aux sollicitations de partenaires locaux, dans le cadre d'animations événementielles et d'actions de sensibilisation aux outils et usages multimédias. Dans ce cadre, l'Espace Cyber participera le 2 août prochain à un grand jeu de piste à la découverte de Charlieu, en collaboration avec les structures d'accueil jeunesse du territoire, et proposera une animation autour du jeu le 24 septembre à la foire d'automne de Briennon. Enfin, dans le cadre du déploiement de la fibre optique, l'Espace Cyber assure aussi des permanences d'aide au raccordement pour les administrés désireux de bénéficier de l'internet du futur.

### Contact :

Tél. : 06 81 85 23 91

Email : [espacecyber@charlieubelmont.com](mailto:espacecyber@charlieubelmont.com)

# La médiathèque intercommunale

## en cours de relooking !

Gérée par une équipe de cinq agents et située en plein cœur de Charlieu, la médiathèque intercommunale est ouverte à tous et propose plus de 20 000 documents (livres, livres audio, magazines, CD et DVD). Chaque année, ce sont plus de 1500 abonnés et une soixantaine de structures qui utilisent ce service, générant plus de 60 000 emprunts.

“La médiathèque intercommunale est un lieu convivial de rencontres et d'échanges où se mélangent tous les publics” insiste la responsable Patricia Luminet, “son objectif est de promouvoir la lecture et toutes les pratiques culturelles afin que chacun puisse s'enrichir, s'informer, se former et se divertir”. Pour mener à bien ses missions, la médiathèque travaille aussi en partenariat avec d'autres structures parmi lesquelles les écoles, les maisons de retraite ou bien encore les associations, et organise diverses animations tout au long de l'année. Dans le cadre du maillage territorial souhaité par Charlieu-Belmont Communauté, la médiathèque intercommunale a pour nouvelle mission de soutenir et accompagner les treize bibliothèques municipales, en coordonnant d'une part un programme commun d'animations, et en informatisant d'autre part la gestion de chaque bibliothèque via l'installation d'un logiciel unique et identique. “Cet outil commun est la première pierre pour construire à l'avenir un vrai réseau de bibliothèques dans lequel pourraient circuler les collections et les abonnés” explique Patricia Luminet. Actuellement, la médiathèque intercommunale est fermée en raison de travaux de rénovation. Divers



L'équipe de la médiathèque intercommunale

aménagement sont réalisés pour créer un nouvel espace facilitant les accueils de groupes et les animations, améliorer le confort des utilisateurs et enfin mettre aux normes le bâtiment. L'ouverture est prévue mi-septembre.

### La médiathèque reste à votre écoute

Tél. : 04 77 60 17 49

ou 09 72 35 87 32 pendant les travaux

E-mail : [mediatheque@charlieubelmont.com](mailto:mediatheque@charlieubelmont.com)

Charlieu-Belmont Communauté accompagne également les associations gestionnaires du cinéma Les Halles et de l'école de musique du Pays de Charlieu-Belmont. Elle soutient aussi de nombreux événements culturels tout au long de l'année et a signé une convention avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Auvergne Rhône-Alpes pour le développement d'actions artistiques et culturelles sur le territoire.

Le service enfance-jeunesse (en partie)



## Un service enfance-jeunesse plein de vitalité !

Le service Enfance et Jeunesse se compose d'une dizaine d'agents supervisés par Séverine Carboni. De la petite enfance à la jeunesse, il gère en direct un relais assistantes maternelles, une ludothèque, coordonnés par Marie-Claude Palluet, ainsi qu'un accueil de loisirs à destination des 3 à 17 ans. Le service prend en charge les conventions de partenariat et de financement signées avec les structures associatives du territoire : quatre micro-crèches, trois multi-accueils, cinq accueils de loisirs, un accueil jeunes et un point d'accueil écoute jeunes. Pour Séverine Carboni, la relation et l'animation de tous ces partenariats contribuent fortement à la cohérence d'un projet adapté aux besoins des enfants et des jeunes, avec des politiques éducatives territoriales défendues par la collectivité qui mobilisent les savoirs, les savoir-être et les savoir-faire de l'ensemble de ces acteurs. “Il s'agit d'un projet éducatif basé sur la proximité, la complémentarité, la qualité et l'équité” insiste la responsable. Après la mise en route en février dernier du Ludobus, le service Enfance et Jeunesse œuvre à la mise en ligne

du catalogue de prêt de la ludothèque, à destination des structures partenaires (écoles, associations garderies périscolaires et maisons de retraite). L'équipe organisera une semaine de la parentalité du 16 au 21 octobre sur la thématique des émotions et de la communication entre les enfants et leurs parents. Dans le cadre de la convention avec la DRAC, sur le thème du cinéma, prendra place un séjour du 17 au 21 juillet pour les 11-14 ans, avec pour finalité la réalisation d'un court-métrage avec des tablettes numériques. En parallèle, Séverine Carboni réalise depuis plusieurs mois un diagnostic en partenariat avec la CAF et les élus, en vue de la signature prochaine d'une convention territoriale globale. L'objectif est une nouvelle fois d'optimiser l'utilisation des ressources du territoire au service des administrés.

### Contact :

Tél. : 04 77 63 76 10

Email : [severine.carboni@charlieubelmont.com](mailto:severine.carboni@charlieubelmont.com)

# Préserver et valoriser l'environnement

## Une autre mission forte de Charlieu-Belmont Communauté confiée à plusieurs services !

### Veiller à la préservation des milieux naturels



François Méjean et Nicolas Matray

Ce service s'articule autour de trois thématiques : le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), le traitement et la valorisation des boues, et le transfert de compétences "eau et assainissement". Deux agents sont affectés à ce service : le responsable Nicolas Matray à temps plein et le technicien François Méjean à mi-temps pour le SPANC. Chacune de ces thématiques possède ses propres missions. Pour le SPANC, il s'agit d'assurer les différents contrôles obligatoires des installations (existantes, neuves ou à réhabiliter en cas de vente, et périodiques de bon fonctionnement), et d'apporter une assistance à la fois technique et administrative pour les usagers mais aussi les élus. Si chacune des 25 communes du territoire assure la gestion de ses réseaux d'assainissement et de ses stations d'épuration, le traitement et la valorisation des boues qui en sont extraites sont gérés par Charlieu-Belmont Communauté. "Notre rôle est d'assurer le bon fonctionnement de l'unité de traitement située à Charlieu, et de suivre les différents modes de valorisation des boues, soit en plan d'épandage soit en co-compostage" explique

Nicolas Matray. Suite à la promulgation de la loi NOTRe définissant une nouvelle organisation territoriale de la République, la collectivité a pour obligation de prendre d'ici 2020 de nouvelles compétences parmi lesquelles celles de l'eau et de l'assainissement. Chargé d'anticiper et de préparer ce transfert, le service travaille depuis maintenant plus d'un an en étroite collaboration avec les communes du territoire et un bureau d'études afin d'établir un état des lieux technique, financier et humain. "Cette bonne connaissance des ressources existantes va nous permettre de déterminer le niveau d'exigence de ces services "eau et assainissement", et de définir ainsi les modes de gestion et le plan d'investissement visant à répondre à la fois aux normes réglementaires mais aussi aux contraintes financières de la collectivité" conclut Nicolas Matray.

#### Contact :

Tél. : 04 77 69 36 18 ou 06 30 03 17 32

Email : nicolas.matray@charlieubelmont.com

### Des équipes au service de l'entretien de l'espace rural



Supervisé par François Paret, le service "Chemins et Rivières" se compose de huit personnes, parmi lesquelles trois sont des agents titulaires et cinq sont des emplois aidés. Cet effectif se répartit en deux équipes distinctes : l'équipe "chemins" qui a pour mission de suivre et entretenir les chemins de randonnée, les bords de Loire et les aménagements paysagers de la collectivité, et l'équipe "rivières" qui a en charge le contrat Jarnossin. "Les missions confiées à nos agents sont variées et conséquentes

en termes de volume de travail puisque les chemins à suivre représentent plus de 460 km et les cours d'eau 70 km" insiste François Paret. Pour mener à bien ces actions, le service s'appuie sur son savoir-faire humain mais aussi sur des matériels performants et complets, permettant aux deux équipes de travailler majoritairement en autonomie. "Nous pouvons aussi avoir recours à des prestataires pour les tâches les plus techniques qui nécessitent un équipement plus spécifique" précise le responsable. Au niveau des fournisseurs, l'achat en local est privilégié. De nombreux projets sont programmés cette année. Dans le cadre du nouveau contrat de rivière "Sornin-Jarnossin", le service a à sa charge la réalisation des différentes actions inscrites sur le bassin versant du Jarnossin : entretien du lit et des berges, plantations, pose de clôtures et d'abreuvoirs, travaux sur la continuité écologique et lutte contre les plantes invasives. Des actions communes seront aussi conduites en collaboration avec le SYMISOA, telles que la communication et la sensibilisation aux milieux aquatiques ou bien encore le suivi de la qualité des eaux. Dans le cadre du 3<sup>ème</sup> programme "Bords de Loire en Roannais", en partenariat avec Roannais Agglomération, l'équipe "chemins" poursuit les aménagements réalisés depuis 2004. Parmi les autres projets, le service œuvre à la mise en place de la démarche "Trame verte et bleue" aux côtés de la communauté de communes du Pays d'Urfé et de Roannais Agglomération, coordonne les actions de la démarche "Zéro pesticide" sur le territoire et participe au groupe de travail sur le volet "mutualisation des matériels".

Les équipes rivières et chemins



Des agents du service sur le site de la déchèterie

## Une gestion optimisée des déchets ménagers

Le service "déchets ménagers" se compose de dix-sept agents pour quatorze ETP (Equivalent Temps Plein), parmi lesquels cinq sont en contrat d'insertion et un mutualisé avec la commune de St Germain-la-Montagne. Une collaboration est aussi établie avec l'ADAPEI de Charlieu en cas de remplacements. Franck Charrier est responsable de l'équipe, secondé par Véronique Féjard, et par David Balthazard pour le volet facturation. Dans le cadre de la compétence "élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés" de la collectivité, le service assure la gestion des deux déchèteries intercommunales de Belmont-de-la-Loire et de Pouilly-sous-Charlieu, ainsi que de la plateforme dédiée au stockage et au broyage des végétaux et aux inertes (gra-

vats, terre et bois) à Pouilly-sous-Charlieu. "Notre objectif, en lien avec la loi de la transition énergétique, est de mettre en place les outils nécessaires à la réduction des tonnages des déchets, puis d'essayer de valoriser ces derniers au maximum" explique Véronique Féjard. Pour atteindre cet objectif, l'une des principales actions a été d'instaurer la Redevance Générale Incitative (RGI), en 2008 sur le Pays de Charlieu et en 2016 sur celui de Belmont-de-la-Loire. "Les chiffres parlent d'eux-mêmes, avec une baisse du tonnage des ordures ménagères de 50,77% pour Charlieu, et de 52,93% l'an dernier pour Belmont" se félicite Franck Charrier. Pour inciter et encourager les administrés à valoriser leurs déchets, le service a implanté sur l'ensemble du territoire plus de

300 colonnes de tri ainsi qu'une dizaine de sites de compostage collectif. Il propose également à la vente des composteurs individuels et effectue des collectes d'encombrants auprès des personnes à mobilité réduite ou sans moyen de locomotion. Cette action est gérée par David Baudier qui, avec le service, assure la gestion et la maintenance des bacs à ordures ménagères (plus de 2737 interventions générées en 2017 !), ainsi que la facturation des quelques 11 500 usagers. Le projet phare de 2017 est d'étendre la collecte latérale des déchets ménagers, lancée à titre expérimental et avec succès en 2016 sur neuf communes (cf article page suivante).

Catherine Fiore,  
Françoise Bouchat-Beharelle  
et Christèle Hamelin

## L'aménagement du territoire une mission conduite à travers plusieurs projets !



Responsable du service "Aménagement et communication", Françoise Bouchat-Beharelle a pour missions de gérer le projet du déploiement de la fibre optique, de coordonner le PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) ainsi que le service ADS (Autorisations des Droits du Sol). En parallèle, elle anime un groupe de travail portant une réflexion sur l'éventuel transfert dans le cadre de la loi NOTRe de la compétence "gestion et entretien des équipements sportifs". Projet phare du mandat, l'accès au Très Haut Débit pour l'ensemble des administrés d'ici 2020 est en cours de réalisation, en association avec le SIEL, porteur de la démarche. À ce jour une grande partie de la commune de Charlieu est desservie et les administrés peuvent demander gratuitement le raccordement via la plateforme [www.thd42.fr](http://www.thd42.fr). Les communes de Pouilly-sous-Charlieu et Belmont-de-la-Loire devraient suivre dans le courant de l'été.

Dans le cadre de la loi sur la transition énergétique pour une croissance verte, Charlieu-Belmont Communauté se doit de réaliser un PCAET avant le 31 décembre 2018. "Parce que le PCAET s'applique à l'échelle de tout le territoire et que la lutte contre le changement climatique est l'affaire de tous, il est très important que tous les acteurs locaux soient mobilisés et impliqués" insiste Françoise Bouchat-Beharelle, "nous devons faire notre maximum pour réduire nos

consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre, développer les énergies renouvelables, améliorer la qualité de l'air et s'adapter au changement climatique". (cf. article p.2).

Suite au désengagement de l'État, Charlieu-Belmont Communauté a mis en place depuis juin 2015 un service commun intercommunal pour instruire les autorisations d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables...) des communes dotées d'un document d'urbanisme (PLU ou carte communale). 19 communes sont actuellement adhérentes à ce service, qui est assuré par les instructeurs Franck Charrier et Christèle Hamelin. En anticipation des futures communes adhérentes, un troisième agent, Lorène Aufrère, est en cours de formation. A noter : le service est dimensionné à hauteur de 1,1 ETP (Equivalent Temps Plein) et l'accueil des pétitionnaires ainsi que le dépôt des dossiers continuent de se faire en mairie.

Depuis janvier 2013, le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) du Bassin de Vie du Sornin est un service de Charlieu-Belmont Communauté. Catherine Fiore en est sa chargée de mission. Ses trois principales missions sont : de veiller à la compatibilité des documents d'urbanisme des communes avec les données du SCoT, d'accompagner les communes dans la mise en œuvre, la révision ou la modification de

leurs documents respectifs, et enfin de participer à l'élaboration des avis lors des arrêts de ces documents d'urbanisme. "L'analyse des résultats de ces six années nous démontre que le SCoT, qui a été grenellisé en 2017, est cohérent et que par conséquent il restera en vigueur jusqu'en 2020" précise Catherine Fiore. Autre mission assurée par l'agent, celle de veiller au bon suivi des dossiers des demandes de subventions dans le cadre du PIG (Programme d'intérêt Général) départemental Habitat. Cette démarche vise à apporter des aides financières lors de la réhabilitation de logements privés, dans le but de lutter contre la précarité énergétique et d'adapter les logements à la perte d'autonomie. Pour les personnes dont les revenus ne répondant pas aux conditions de ressources de ce dispositif, Catherine Fiore est là pour les informer sur une autre solution d'accompagnement gratuit : la plateforme RénovActions 42, mise en place par le conseil départemental de la Loire. "La volonté de la collectivité avec toutes ces actions est de s'assurer que chaque administré du territoire puisse accéder à des conditions de vie et de confort décentes" résume Catherine Fiore.

### Contact :

Tél. : 04 77 69 36 15

Email : [catherine.fiore@charlieubelmont.com](mailto:catherine.fiore@charlieubelmont.com)

# A chacun sa poubelle avec le SEEDR

En 2016, le SEEDR (Syndicat d'Etudes et d'Elimination des Déchets du Roannais) a mené une campagne de caractérisation des ordures ménagères pour le compte de ses 6 collectivités membres : Roannais Agglomération, COPLER, les Communautés de Communes du Val d'Aix et Isable, du Pays d'Urfé, de Balbigny et Charlieu-Belmont Communauté.

Des échantillons ont été prélevés par territoire sur 15 jours puis analysés selon un protocole défini par l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie).

L'objectif de cette caractérisation était d'identifier le contenu de nos bacs à ordures ménagères.

Dans un premier temps, nous constatons que les résultats de notre Communauté de Communes sont encourageants. Par exemple, la part des déchets recyclables restante est de 11.8 % contre 19.3 % à l'échelle du SEEDR ou encore la part des déchets évitables est de 6.3 % contre 9.2 % à l'échelle du SEEDR.

Néanmoins, des marges de progrès sont encore possibles :

» **Développement du compostage** : le service en a fait une priorité cette année. Des composteurs individuels en bois 400 litres sont toujours à disposition pour 25 €. Par ailleurs, 9 sites de compostages collectifs ont été installés depuis fin 2015 :

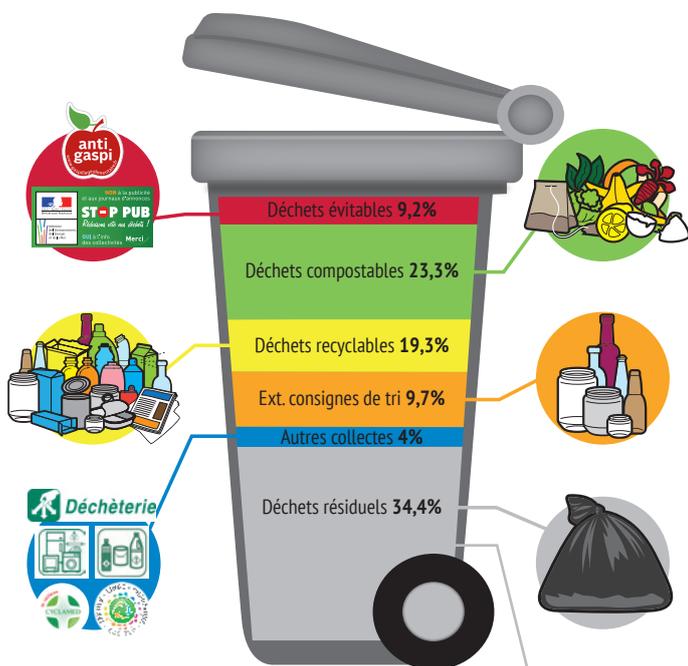
- Charlieu : ancienne caserne des pompiers, lycée Jérémie de la Rue, collège Michel Servet
- Belmont-de-la-Loire : parking gendarmerie, maison de retraite
- Cuinzier : salle des fêtes / cantine
- Ecoche : parking devant le cimetière
- La Gresle : maison de retraite
- Sevelinges : derrière la mairie

» **Extension des consignes de tri** : au niveau national, l'élargissement des consignes de tri progresse (plastiques) et devrait nous donner la possibilité à court terme de détourner encore quelques 12.6 % de déchets.

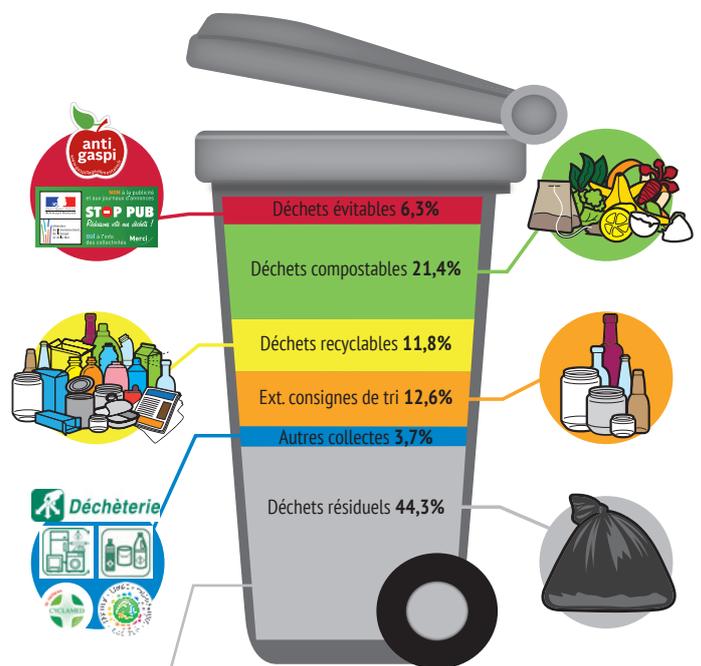


Prise d'échantillon pour la caractérisation des ordures ménagères

## SEEDR



## Communauté de communes



L'idéal est de tendre vers 100 % de déchets résiduels. On peut donc noter l'impact favorable de la RGI (Relevance Générale Incitative) sur le contenu de notre bac à ordures ménagères.

## Extension de la collecte latérale des ordures ménagères

Suite à l'expérimentation concluante en 2016 de la collecte latérale des bacs ordures ménagères sur 9 communes du territoire, les élus ont décidé de l'étendre à d'autres communes.

Trois tranches supplémentaires ont été définies :

- Juin 2017 : Boyer / Jarnosse / Nandax
- Octobre 2017 : St-Hilaire-sous-Charlieu / Villers / Vougy / extension de St-Nizier-sous-Charlieu / Cuinzier / Sevelinges
- Mars 2018 : extension de Charlieu / Belmont-de-la-Loire / réflexion pour St-Pierre-la-Noaille

## Les enfants font leur Cinéma !



La Caravane Ensorcelée était de retour sur le territoire les 20 et 21 mars dernier. Salle de projection ambulante, 276 enfants des écoles de La Gresle, Sevelinges, Mars, Jarnosse, Villers, Boyer et St-Hilaire-sous-Charlieu ont profité de films courts d'animation dans une salle atypique.

Témoignages d'enseignants : "un concept qui plaît aux enfants – des dessins animés adaptés avec des techniques variées – nous donne envie de monter un projet plus ambitieux autour du cinéma d'animation – une première approche du cinéma pour certains enfants".

Acteurs, réalisateurs, les enfants des accueils de loisirs de l'AFR de Pouilly-sous-Charlieu et de la MJC de Briennon ont réalisé des courts métrages pendant les vacances de février en compagnie d'Aurélia BRIVET, réalisatrice professionnelle.

Les films ont été programmés au Cinéma Les Halles à Charlieu pendant la semaine du Festival du Ciné Court Animé, du 13 au 19 mars.

En partenariat avec l'Equipée, acteur éducatif et culturel de référence dans le domaine du cinéma d'animation, les jeunes de la MJC de Charlieu ont écrit, animé et réalisé sur tablette numérique, un court métrage d'animation intitulé "Mon Voisin".

Le film a été sélectionné au Festival International du Film de Prévention et de Citoyenneté Jeunesse qui se déroule à La Rochelle les 11-12-13 mai 2017. Félicitations !

Ces projets sont soutenus par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre d'une convention de développement aux arts et à la culture signée avec Charlieu-Belmont Communauté.

## Un nouvel équipement pour la ludothèque intercommunale

Vous l'avez peut-être déjà croisé sur les routes du territoire ?

Le ludobus sillonne nos villages depuis le mois de février pour livrer et/ou récupérer les jeux empruntés par les différentes structures de la Communauté de Communes.

Des tournées sont prédéfinies selon un calendrier établi par les animatrices de la ludothèque.

Un véhicule financé par la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes pour offrir un véritable service de proximité.

Un projet 100% entreprises locales : Garage Chizelle, Atelier du Moulin Loy et RH Enseigne !

Un grand merci également à Lucy Perrin, animatrice à l'accueil de loisirs, pour la réalisation du logo.



Pour tous renseignements :

Tél : 04 77 63 76 10

Email : ludotheque@charlieubelmont.com

## Les deux nouvelles aires de services pour camping-car en fonction !

En fréquentant les commerces, les restaurants, les sites touristiques, les camping-caristes sont générateurs de richesses économiques et sont donc une clientèle à capter.

Pour mieux les accueillir sur notre territoire, Charlieu-Belmont Communauté a installé deux nouvelles aires de services sur les communes de Charlieu (Place d'Eningen) et de Belmont-de-la-Loire (Place des Arcades) en complément de celle déjà existante à Pouilly-sous-Charlieu (Place du marché). Réalisées par une entreprise locale, avec les conseils de praticiens locaux qui ont été consultés pour le projet,

ces aires sont gratuites et permettent de faire le plein en eau potable et de vidanger les eaux usées. Des places de stationnement réservées viennent compléter ces équipements, notant que les communes de La Bénisson-Dieu, Pouilly-sous-Charlieu, St-Hilaire-sous-Charlieu et St-Denis-de-Cabanne en sont déjà dotées. Elus et utilisateurs de ce type de services se sont retrouvés le 9 mai dernier pour découvrir ensemble ces équipements. Encore merci aux camping-caristes du territoire qui nous ont accompagnés.



Tourisme

## Le pont de la rivière Brochenin Arcinges réhabilité dans le cadre de la valorisation du chemin de St Jacques de Compostelle



Le chemin de St Jacques de Compostelle traverse le Pays de Charlieu-Belmont sur plus de 30 km. Plébiscité par les pèlerins, mais aussi par les marcheurs, cet itinéraire entre Cluny et Le Puy-en-Velay, vient d'être homologué circuit de Grande Randonnée par la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Vecteur d'image mais aussi générateur d'économie pour le territoire, le chemin de St Jacques fait l'objet d'un programme de valorisation porté par la Communauté de Communes, et soutenu par l'Europe et la Région Auvergne Rhône-Alpes. L'une des premières

actions a été la réhabilitation du pont de la rivière Brochenin, sur la commune d'Arcinges, emprunté par les marcheurs et qui présentait de sérieux risques d'effondrement. Les travaux réalisés par l'entreprise locale Duperron Maçonnerie, se sont montés à 15 000 €, financés à 65 %. D'autres aménagements de confort (aires de pique-nique, panneaux d'informations) et de sécurité vont se poursuivre sur les années 2017 et 2018 sur différentes communes du territoire.

# Les rendez-vous culturels !



Exposition

## ITINéances

D'Hélène Jospé

Du 20 avril au 20 décembre  
Musée de Charlieu - 9 Bd Général Leclerc

Tarif : 4,50€

Une exposition, qui au-delà de son indéniable qualité esthétique, se veut un questionnement sur notre société, ses ambiguïtés et ses interactions.

Contact et renseignements

Musée de Charlieu  
Tél. : 04 77 60 28 84  
Email : secretariat@musee-charlieu.fr

Du 9 au 23 août  
Tous les jours de 10h à 12h et de 15h à 19h  
Salle des Arcades à Belmont-de-la-Loire

Exposition, visite commentée,  
lecture-rencontre : gratuites

Ateliers d'écriture : 20 € la séance  
Atelier de coloriage : 10 € la séance

Une exposition joyeuse et colorée d'Anne Poiré et Patrick Guallino, où se régaler entre toiles, sculptures, livres, parapluies, et autres surprises...

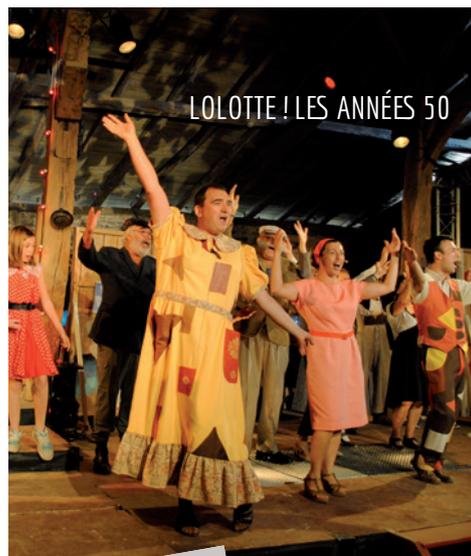
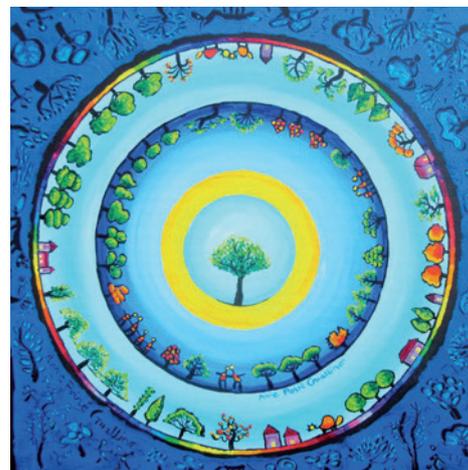
Contact et renseignements

Anne Poiré - Tél. : 06 87 21 08 01

Exposition

## Arbres

D'Anne Poiré et Patrick Guallino



LOLOTTE ! LES ANNÉES 50

Festival

## Festival Paroles Paysannes

Organisé par la compagnie de théâtre  
«Les Farfadets»

Pour cette 8<sup>e</sup> édition, ça va être rock'n'roll !

La vie de châtelain et la vie paysanne parfois ne font pas bon ménage : amour, quiproquo, joie et gaité ! Naissance de la société de consommation et de loisirs, innovation dans le domaine domestique, première machine à laver le linge... Ah ! Les années 50 !

Allez, Lototte ! On n'arrête pas le progrès !

Texte et mise en scène : Alexandre Dufaux  
Spectacle tout public

15 au 17 août, 19 août :  
repas animé à 20h spectacle à 21h  
20 août : spectacle à 18h puis repas animé  
22 au 24 août, 26 août :  
repas animé à 20h spectacle à 21h  
27 août : spectacle à 18h puis repas animé

Grand Couvert - Les Perches  
Saint-Hilaire-sous-Charlieu

Tarifs : plein 13€,  
réduit 11€,  
Enfants de 6 ans à 16 ans inclus : 8 €  
Repas : 8 €

Renseignements et réservation  
Tél. : 04 77 60 38 71 - 07 81 80 28 56



Retrouvez le détail du programme culturel téléchargeable sur notre site internet [www.charlieubelmont.com](http://www.charlieubelmont.com)

ou à l'office de tourisme du Pays de Charlieu-Belmont Tél : 04 77 60 12 42 - email : [contact@charlieubelmont-tourisme.com](mailto:contact@charlieubelmont-tourisme.com)

Pour suivre toute l'actualité de Charlieu-Belmont Communauté,  
pensez à vous inscrire à notre Lettre d'informations sur [www.charlieubelmont.com](http://www.charlieubelmont.com)